

la vue des habitués ne saurait y perdre, et de la sorte il est permis de suivre un cheval du point de départ à l'arrivée et de juger *de visu* sa performance et son mérite.

La ville de Feurs a conservé dans ses armoiries ce titre de *Forum Segusiavorum* qui ne lui est que peu discuté. Le front de ces armoiries rappelle l'ancienne ville fortifiée, tandis que l'écusson en lui-même représente un jet de flamme jaillissant hors d'un vase pour les sacrifices.

L'église de Feurs, style Renaissance, est du xv<sup>e</sup> siècle. La ville était la capitale du Forez vers l'an 1080 et ce ne fut qu'en 1107, à l'extinction de la première race des comtes de Forez, qu'elle fut dominée par Montbrison.

En 1839, le préfet, M. Barthélemy (O. ✽), maître des requêtes au Conseil d'Etat, remplaçant M. Faye, siégeait à Montbrison, tandis que le sous-préfet, M. Ladoucette, auditeur au Conseil d'Etat, résidait à Saint-Etienne. M. Du Rozier, de Salt-en-Donzy, petite commune environnante et célèbre par ses souvenirs, était député, en même temps que conseiller général (1). Il remplaçait, comme représentant national, M. Conte (C. ✽), conseiller d'Etat et directeur de l'Administration des postes.

Le régiment du colonel Combes, le 47<sup>e</sup>, faisait partie en 1836 de la division des Pyrénées-Orientales. Le lieutenant-colonel était M. de Beaufort, officier de la Légion d'honneur comme l'était le colonel Combes. Le régiment est porté « Afrique et Narbonne » l'année suivante.

(1) M. Du Rozier fut le dernier de ce nom qui ait possédé le château de la Varenne, à Salt-en-Donzy. Dans l'église du bourg, une plaque en marbre est enchâssée dans le mur de l'abside, en mémoire de ce dernier Du Rozier, qui a légué son château à la famille de Brossé : Les armes de la famille Du Rozier étaient : *D'azur à trois chevrons d'or, au chef du même, chargé de trois roses de gueules.*